

La composition des aliments industriels

La composition des aliments industriels pour animaux varie en fonction des marques, des processus de fabrication et de conditionnement (conserves, soupes, croquettes), mais surtout des gammes de produits.

✘ Dans un aliment dit « haut de gamme », vous ne devriez jamais trouver, par exemple, de sous-produits animaux. Le terme sous-produits désigne les résidus des produits destinés à la consommation humaine; à savoir pour les céréales : les enveloppes, les brisures, les grains abîmés, moisés, pollués chimiquement etc. et pour les matières animales : les becs, plumes, cornes, sabots, fourrure, nageoires etc. Outre leur provenance douteuse et leur taux de toxicité parfois plus élevé que cela n'est légalement toléré en matière de consommation humaine, ces produits secondaires contiennent des protéines de piètre qualité et sont faiblement nutritifs. La viande et les céréales entières leur sont toujours préférables. Le terme hydrolysats désigne des matières animales décomposées par l'action de l'eau. Ils forment une pâte incorporée par la suite au reste de la préparation pour cuisson. Les hydrolysats incorporés aux aliments pour animaux de compagnie sont fabriqués à partir de sous-produits. Le terme farine désigne une poudre issue du broyage de matières animales ou végétales. De la qualité de ces matières premières dépend la qualité de la farine. Pour ce qui est des farines animales, les farines dites « de viande » sont évidemment préférables aux autres. Les appellations imprécises, tel que « farine de volaille » ou « farine de poisson », cachent l'usage de sous-produits. En dernière intention, vous verrez fréquemment apparaître sur les informations produits un certain nombre de mots savants, incompréhensibles pour qui n'a pas suivi des études de chimie. Ces mots désignent des éléments ajoutés en bout de fabrication, tel que les vitamines de synthèse (riboflavine, biotine, choline etc.), les minéraux (oligo-éléments), les colorants (E100 à E180), les exhausteurs de goût (E620 à E837 et E950 à E959), les antioxygènes (E300 à E399), les agents de texture (E322 à E578) et les conservateurs (E200 à E297). En matière d'aliments industriels pour animaux, les produits garantis sans colorant ni conservateur chimique se font rares. Lorsqu'un aliment sec pour animal est exempt de colorant et préservé à l'aide de conservateurs naturels (vitamines E, par exemple), cette indication apparaît clairement sur l'emballage. Ce n'est pas systématiquement le cas pour l'usage des OGM, mais la loi est en cours de modification et les fabricants d'aliments pour animaux se verront bientôt obligés d'indiquer sur l'emballage de leurs produits la présence ou l'absence d'OGM.

Les fabricants ont pour obligation de faire figurer sur l'emballage de leurs produits la liste des ingrédients qui le composent. Ces ingrédients doivent être mentionnés dans un ordre décroissant d'importance quantitative, autrement dit, du plus présent au moins présent. Si nous gardons à l'esprit que le chien est un carnivore, le premier ingrédient à apparaître dans la rubrique « composition » devrait être une source de protéines animales. Un aliment dont le premier ingrédient est un ingrédient d'origine végétale ne peut en aucun cas répondre aux besoins d'un carnivore domestique. C'est pourtant le cas de la totalité des aliments « bas de gamme », commercialisés via la grande distribution. Ces produits d'origine végétale sont essentiellement des céréales, qui représentent pour les industriels une source de protéines et de fibres à bas prix.

✘ Mais attention : le simple fait de voir apparaître en haut d'une fiche produit une source de protéines animales, comme le poulet, l'agneau, la farine de viandes ou le saumon, ne doit pas leurrer le consommateur. En effet, les grands fabricants d'aliments industriels pour animaux - en particulier lorsqu'ils commercialisent des produits à des prix très élevés sous l'appellation « aliments de qualité supérieure », « premium » ou « super premium » - choisissent de faire apparaître séparément, dans la liste des ingrédients, chaque sorte de céréales (maïs, blé, riz, soja etc.)... ce qui a pour effet



d'empêcher l'acheteur potentiel d'évaluer la teneur totale en céréales du produit. A l'inverse, ces mêmes fabricants regroupent généralement les ingrédients d'origine animale sous des termes génériques (*protéines de volailles, graisses animales* etc.) afin de pouvoir les faire apparaître en début de liste et donner ainsi l'impression à l'acheteur que ces aliments contiennent plus de produits animaux que de produits céréaliers. En réalité, *l'immense majorité* de ces aliments dits « haut de gamme » contiennent en moyenne un taux de céréales deux fois supérieurs à celui des produits d'origine animale. Et en tout état de cause, la *totalité* des préfabriqués alimentaires secs pour chiens contiennent plus de céréales que de produits et sous-produits animaux.

Un des géants internationaux de l'industrie alimentaire pour animaux de compagnie annonce fièrement sur l'emballage d'un de ses produits phares dits « haut de gamme » que ce dernier comprend 33% de poulet et de dinde... les 67% restant étant composés de céréales, d'additifs chimiques et de compléments alimentaires. En moyenne, la proportion de produits carnés (graisses, farines et sous-produits éventuels compris) entrant dans la composition d'un aliment sec pour chien varie de 10% à 35% selon les marques et les gammes. Mais alors, que signifient les mentions de type « riche en viande » sur les emballages de certains produits ? Disons simplement que le législateur n'a pas la même définition du mot « riche » que notre dictionnaire... Pour avoir le droit de déclarer son produit « riche en poulet », « riche en poisson » ou « riche en viande », le fabricant doit intégrer de 14 à 25% de cet ingrédient à son produit fini. Les mentions de type « poulet et riz », ou « agneau et riz » vous garantissent, quant à elles, que le produit contient plus de 26% de poulet et riz mélangés, ou d'agneau et riz mélangés.

Hors, tous les spécialistes de nutrition animale s'accordent à dire que le chien est un carnivore. C'est dire que les fabricants d'aliments pour animaux sont passés maître dans l'art de la communication. En effet, avec un peu d'esprit critique, on s'aperçoit à la lecture des chapitres « *alimentation* » de nombreux ouvrages consacrés aux chiens, que les propos tenus par la très grande majorité de leurs auteurs sur le sujet sont totalement contradictoires. Les auteurs de ces articles, pour la plupart des journalistes animaliers, des éleveurs ou des vétérinaires, commencent généralement par expliquer que les chiens ont la mâchoire et le système digestif d'un carnivore, leur permettant de digérer les os. Ils développent ensuite leur propos en expliquant que les protéines constituent les nutriments les plus importants du régime d'un chien et que les protéines de meilleure qualité sont celles d'origine animale. Ils affirment en conséquence très logiquement que le régime alimentaire d'un chien doit contenir de la viande en plus grande quantité que tous les autres ingrédients. Et en conclusion... ils préconisent l'usage des aliments secs industriels, dont on vient de voir qu'ils contiennent de 60 à 80% de céréales!!! Voici par exemple ce que l'on peut lire dans un ouvrage consacré au chien de berger belge malinois :

On considère dorénavant que les protéines d'origine animale, et notamment celles provenant de viandes ou de graisses, sont les meilleures pour l'alimentation du chien. Elles seront donc à préférer aux protéines végétales, dont certaines sont connues pour favoriser certaines allergies de type alimentaire. [...] Cela étant, l'immense majorité des professionnels du chien de par le monde ont choisi de s'en remettre aux énormes progrès récemment accomplis par la diététique animale, qui propose aujourd'hui la meilleure alimentation que vous puissiez raisonnablement offrir à votre chien. Quels que soient la taille, l'âge, le degré d'activité et l'état de santé de votre animal, il existe un aliment complet industriel pour lui. (1)

Un second exemple, extrait quant à lui d'un livre sur le schnauzer :



La viande est la base d'une bonne alimentation pour un chien. [...] Ces derniers temps, il est d'usage d'utiliser des aliments tout prêts secs, déjà équilibrés par leur producteurs. Dans le domaine alimentaire, mieux vaut ne pas laisser nos chiots servir de cobaye et donc opter pour les aliments tout prêts dont on connaît l'origine et dont les références sont irréprochables. (2)

Ces deux exemples démontrent l'efficacité de la stratégie commerciale et publicitaire des grands groupes de fabricants d'aliments pour animaux, qui arrivent à convaincre contre toute évidence une majorité de consommateurs, y compris parmi les professionnels du chien, que leurs produits sont la solution la mieux adaptée à nos compagnons à quatre pattes. Si depuis la crise de la vache folle, l'idée que l'on a pu nourrir des herbivores avec de la viande nous horrifie, nous trouvons en revanche normal d'offrir à un carnivore comme le chien une alimentation d'herbivore contre-nature, puisque l'alimentation industrielle pour chiens est essentiellement constituée de céréales, c'est-à-dire de produits végétaux.

1) *Le Malinois*, Claire Dupuis, Editions De Vecchi, 1998, p. 139 et 141

2) *Le Schnauzer*, A. Franco, Editions De Vecchi, 1999, p. 102 et 105



Un extrait du [Guide BARF](#)

Auteur : Laurence Caro

License :



Главное, чтобы мы не выбились из "[музыка елена ваенга скачать](#)" графика.

Тот никогда не стыдился своего белого происхождения.

Ты же эти сокровища уже не первый год ищешь!